

CONTRIBUTIONS A L'ÉTUDE DES LÉPIDOPTÈRES SATURNIOÏDES (XIV) (1).

Révision des SATURNIOÏDES MACROURES (Actiens de Sonthonnax).

Par Henri TESTOUT (Lyon), avec 1 figure.

6. Description des Actiens orientaux (Suite) (2).

Genus 4. *Euandrea* Watson 1912.

Type : *dubernardi* Oberthür (Chine).

Désigné par Watson. Une seule espèce.

- Euandrea* WATSON, *Manchester Ent. Soc.*, X, p. 42, 1912. — COCKERELL in PACKARD, *Mém. Nat. Acad. Sci. Washington*, III, p. 180, 1914. — BOUVIER et RIEL, *Cat. Pap. Séric. Rapp. Lab. El. Soie, Lyon*, p. 6, 58, 1931. — SCHÜSSLER, in JUNK, *Lep. Cat., pars 70*, p. 54, 1936.
- Actias* (part.), LEECH, *Trans. Ent. Soc. Lond.*, p. 264, 1898. — JORDAN in SEITZ, *Grosssch. d. Erde*, II, p. 211, 1911. — SEITZ, *loc. cit.*, X, p. 500, 1926. — BOLLOW, *loc. cit.*, Suppl. II, p. 129, 1932.
- Argema* (part.), SONTTHONNAX, *Essai class. Léop. prod. Soie*, II, p. 15, n° 2, p. 55, 1899. — PACKARD, *loc. cit.*, p. 180, 1914. — SEITZ, *loc. cit.*, X, p. 500, 1926. — NIEPELT, *Int. Ent. Z. Guben*, XXVI, 8, p. 89, 1932. — BOUVIER, *Mém. Mus. Paris*, III, p. 259. — TESTOUT, *Bull. Soc. Linn. Lyon*, X, (8-9-10), p. 124-153, 1941.
- Tropaea* (part.), OBERTHÜR, *Bull. Soc. Ent. Fr.*, 7, p. 130, 173, 1897. — DE JOANNIS, *loc. cit.* 17, p. 326, 1898. — LEECH, *Trans. Ent. Soc. Lond.* n° 3 (syn.), 1898.

CARACTÈRES DE LA SOUS-TRIBU ET DU GENRE.

Voir Mémoire précédent, XIII, in *Bull. Soc. Linn. Lyon*, XIII (10), p. 142-145, 1944, avec les figures correspondantes à ces descriptions.

A ces caractères il y a lieu d'ajouter chez la ♀, aux antennes, la grande différence de taille entre les branches proximale et distale de chaque article, cette dernière étant très courte, identique à celle de *Graellsia* ♀ (Pl. I, fig. 15 a et g) (3).

DESCRIPTION DE L'ESPÈCE.

1. *Euandrea dubernardi* Oberthür 1897.

Bull. Soc. Ent. France, p. 130-131, 173; n° 1, fig. 1 ♂, 1897 (*Tropaea*).

Tropaea dubernardi, DE JOANNIS, *Bull. Soc. Ent. Fr.*, 17, p. 326, ♀, 1898.

Actias dubernardi LEECH, *Trans. Ent. Soc. Lond.* (3), p. 264, 1898. — JORDAN in SEITZ, *Grosssch. d. Erde*, II, p. 211, 1911. — SEITZ, *loc. cit.*, X, p. 501, 1926. — BOLLOW, *loc. cit.*, Suppl. II, p. 129, 1932.

Argema dubernardi SONTTHONNAX, *Essai class. Léop. prod. Soie*, II, p. 15, 35, pl. V, ♂, 1899. — BOUVIER, *Mém. Mus. Nat. Paris*, III, p. 255, pl. VII, fig. 8 ♀, 1936.

Euandrea dubernardi WATSON, *Manchester Ent. Soc.*, X, p. 42, 1912. — BOUVIER et RIEL, *Cat. Pap. séric. saturn.* (*loc. cit.*), p. 58, 1931. — SCHÜSSLER in JUNK, *Lep. Cat. pars 70*, p. 54, 1936.

♂ : Antennes roussâtre clair, de 42-44 articles, faiblement ciliés. *Palpes* jaunâtre clair, *Pro*, *mésos* et *métathorax* ainsi que l'*abdomen* velus, de la même couleur.

Stigmates latéraux bordés d'un duvet gris violacé.

Fémurs et *tibias* roses, *tarses* brun violet foncé.

(1) Voir XIII, in *Bull. Soc. Linn. Lyon*, XIII (10), p. 144, 1944.

(2) Présenté à la séance du 14 mars 1945 de la Société Linnéenne de Lyon (Section d'Entomologie.).

(3) Dans l'explication des figures (p. 145) reporter, *Euandrea* ♀ de c. *Sonthonnaxia*, avant dernière ligne du texte à g. *Graellsia* ♀, dernière ligne du texte.

DESSUS : *Ailes* : Couleur foncière jaune verdâtre (SEGUY, C. U. C., n° 249 passant à 225), la partie submarginale violet rose clair (SEGUY, n° 169) plus foncé à la queue (SEGUY, n° 124). (1).

Ailes ant. : *Costa* brun rosé foncé devenant violet très clair à sa partie antérieure et passant au jaune clair à l'apex.

Ocelle lenticulaire (v. *Mém.* XIII, pl. I, fig. 8) relié à la costa et composé d'un arc proximal brun noir, suivi d'un second arc ondulé plus mince et plus clair, la partie centrale est transparente, le tout serti de brun clair.

Ligne int. absente. *Ligne ext.* rosée, mince, presque droite, visible du bord antérieur au bord interne où elle se diffuse assez fortement. *Ligne submarg.* presque parallèle à la précédente et envahissant toute la zone marginale entre l'apex et le tornus de la couleur violet rose. *Marge* très étroite, jaune verdâtre clair.

Nervures des deux ailes marquées d'un léger semis d'atomes gris violacé, plus foncé que le fond.

Ailes post. : *Ocelle lenticulaire* n'ayant que sa partie transparente visible.

Ligne int. absente. *Ligne ext.* comme celle de l'aile ant. et la continuant. *Ligne submarg.* formant une bande parallèle au bord de l'aile, plus fortement teintée vers l'angle interne et s'étendant tout le long de la queue, plus fortement teintée (SEGUY, n° 124) jusqu'à la spatule qui est jaune verdâtre.

DESSOUS : Semblable au dessus, les lignes et les couleurs parfois plus accusées et plus foncées.

Ocelles absents, on ne voit par transparence que la ligne vitrée lenticulaire.

ENVERGURE : 95 mm., longueur de l'aile ant. 55 mm., de l'aile post. : 138 mm., de la queue : 90 mm., largeur de la queue : 2 à 3 mm.

GENITALIA, ♂ (fig. 1) : *Valves* : Relativement courtes, étroites et peu développées, élargies à leur extrémité supérieure et se terminant d'une manière irrégulièrement carrée en émettant de chaque côté deux processus, l'un interne, l'autre externe, le premier plus fort et nettement plus court que le second, qui finit en lobe arrondi.

Le processus inférieur de la valve se termine par une longue pointe externe libre, très chitinisée.

Uncus : Constitué à la base par une tige assez longue, surmontée d'un croissant irrégulier à branches courtes et obtuses, l'ensemble peu chitinisé ; à la partie inférieure, une paire de courts lobes ventraux arrondis.

Fultura inferior : Constitué par une sorte d'anneau très chitinisé, à travers lequel passe le pénis, et comportant du côté gauche une courte et forte dent chitinisée garnie de denticulations ; son homologue du côté droit constitué par une longue lame très chitinisée et munie de fortes dents du côté interne analogue à une lame de scie droite et pointue à son extrémité.

Saccus : Assez allongé, à extrémité arrondie.

Pénis : Long et grêle, peu chitinisé, sa partie distale échancrée, les bords de l'échancrure garnis de fines et courtes dents dirigées vers l'extérieur.

Description faite d'après l'armure d'un ♂ typique de Tsé-kou (Chine), Musée de la Condition des Soies de Lyon.

(1) Code universel des Couleurs, par E. SEGUY (*Enc. prat. du Nat.*, XXX, Edit. LECHEVALIER, Paris, 1936).

Préparation n° 338 : Coll. TESTOUT (fig. 1, gross. $\times 10$) (1).

♀ : Forme des ailes identique à celles du ♂, sauf la queue qui est plus courte et plus large.

Antennes brun clair de 50-52 articles très faiblement ciliés, la branche distale est considérablement plus courte que la branche proximale (*Mém.* XIII, pl. I, fig. 15).

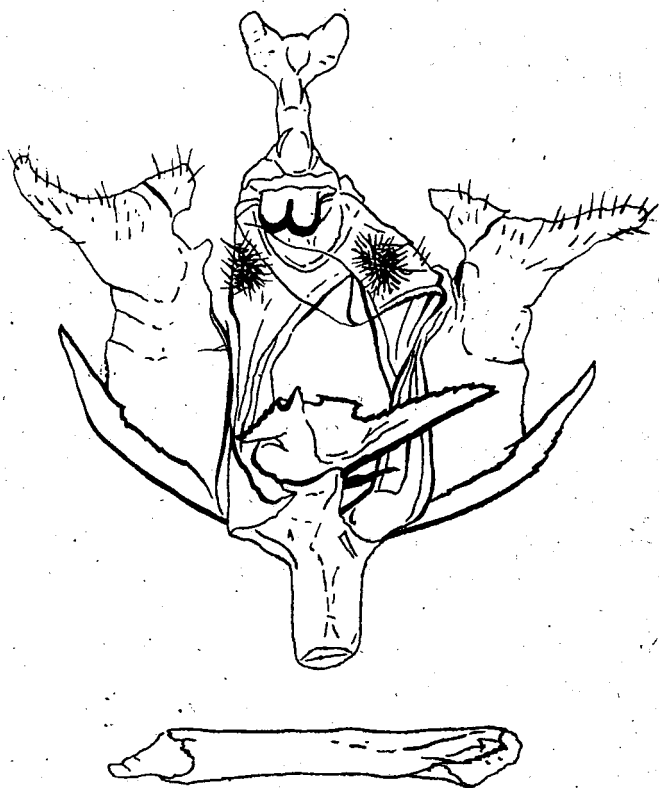


Fig. 1. — Armure génitale d'*Euandrea dubernardi* Obth. Tse-kou (Chine). Prép. n° 338. Coll. TESTOUT, grossissement : X 10.

Corps bleu verdâtre clair, velu. Pattes de même couleur.

Stigmates latéraux bordés de gris foncé.

DESSUS : Ailes : Couleur foncière bleu verdâtre clair (SEGUY, C. U. C., n° 400).

Ailes ant. : Costa brun rosé, beaucoup plus claire à sa partie antérieure, passant au jaune verdâtre vers l'apex.

Ocelle lenticulaire relié à la costa, identique au ♂ (*loc. cit.*, fig. 8). Ligne

(1) La dissection et la préparation de cette armure est due à M. Charles BOURNIN, que nous remercions très vivement ici.

ext. brun jaunâtre clair, presque droite, mince, allant du bord antérieur au bord post. de l'aile.

Marge jaunâtre parfois rosée.

Nervures sur les deux ailes marquées d'un léger semis d'atomes brun jaunâtre très clair.

Ailes post. : *Ligne int.* absente. *Ligne ext.* mince continuant celle des ailes ant. allant du bord externe au bord interne.

Queue rose (SEGUY, n° 124) à partir de sa naissance jusqu'à la spatule qui est bleu verdâtre clair.

DESSOUS : Couleur des ailes identique. *Ocelle ant.* présent comme dessus mais plus atténué, non relié à la costa. *Ocelle post.* faiblement indiqué par une teinte violet rose plus foncée que le fond. *Ligne int.* absente. *Ligne ext.* gris verdâtre assez large et diffuse.

Queue rose clair, moins foncé que dessus. *Marge* comme en dessus.

ENVERGURE : 102 mm., longueur de l'aile ant. 58 mm., de l'aile post. 115 mm., de la queue : 75 mm., largeur de la queue : 4 à 5 mm.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE : CHINE : Sse-Tchouen, Yunnan, Tibet, Tonkin.

TYPES : 2 ♂♂, Tse-Kou (Chine), R. P. DUBERNARD, Coll. OBERTHÜR ; — 1 ♀, Sse-Tchouen (Chine), Coll. de JOANNIS.

Paratype : ♂, Léou-Fang (Chine), Coll. OBERTHÜR.

♂, ♀, Tse-kou (Chine), R. P. DUBERNARD, 1900, Musée de la Condition des Soies de Lyon. — ♂ Kouy-Tchéou (Chine), R. P. CHAFFANJON, 1903, mêmes coll. — ♂, Tibet (Chine), Coll. Muséum de Lyon.

♂, ♀, Tonkin, 1925, Coll. OBERTHÜR, au Muséum de Paris.

♂, ♀, Canton (Chine), élevage du Dr MELL, Coll. Côte (Lyon).

Aucune race, ni forme individuelle de cette espèce paléarctique, qui est rare dans les collections, n'ont encore été décrites.

L'adjonction par SEITZ (*loc. cit.*, X, p. 501), dans la faune indo-malaise, de *rhodopneuma* Röber comme forme méridionale de *dubernardi* est une erreur, certainement causée par la similitude d'aspect et de couleur entre ces deux formes.

Non seulement ce n'est pas la même espèce, mais *rhodopneuma* est un *Actias* vrai, tant par son armure génitale, absolument caractéristique du genre, que par son rameau radial et d'autres caractères secondaires, tandis que *dubernardi*, avec son armure très particulière, doit se classer dans le genre *Euandrea* parfaitement valable, que WATSON a créé spécialement pour cette dernière.

SCHÜSSLER (Cat., p. 55) a fait la même erreur que SEITZ pour *rhodopneuma*, mais en adoptant toutefois le genre *Euandrea*, dans lequel il a inclus les ♀♀ *distincta* Niepelt et sp. Oberthür, dont il va être question ici.

La ♀ de Léou-Fang, qu'OBERTHÜR décrivit avec doute en même temps que le ♂, n'est pas celle de *dubernardi*.

En effet, celle-ci a été signalée du Sse-Tchouen et décrite peu de temps après par DE JOANNIS. Elle concorde bien avec les exemplaires authentiques reçus ultérieurement.

JORDAN (*in* SEITZ, II, *loc. cit.*, p. 211), estime que celle de Léou-Fang

serait la ♀ de *sinensis*, dont elle se rapproche beaucoup. La très grande rareté de cette dernière espèce rend difficile la vérification de cette appréciation.

Elle correspond aussi, très sensiblement, à une deuxième ♀ décrite et figurée ultérieurement par NIEPELT sous le nom de *distincta* (*Int. Ent. Z. Guben*, XXVI (8), p. 89, fig. 1, ♀, 1932), provenant de Ta-tsien-lou (Chine) et qu'il supposait être la ♀ de *rhodopneuma* (*in litt.*).

BOUVIER (*Mém. Mus. Nat. Paris*, p. 251, 253), la considère également comme la ♀ de cette dernière espèce.

SCHÜSSLER (*Cat.*, p. 55), la classe de la même manière mais avec un ?.

Faisons toutefois remarquer que la région de Ta-tsien-lou, dans le Sse-Tchouen, d'où elle provient est faunistiquement bien différente de celle des Naga Hills dans l'Assam, où vit *rhodopneuma*.

Dans tous les cas, ces deux ♀♀, tant par la forme de leurs ailes et de leur apex, que de leurs ocelles, sont des *Actias* vrais et c'est dans ce genre que nous les étudierons ultérieurement. Elles n'ont donc pas leur place ici.

En outre, le Dr MELL, de Berlin, devait décrire en 1943, une nouvelle espèce de Chine sous le nom d'*Actias sansipauensis* (*in litt.*) qu'il considère comme faisant partie du groupe de *dubernardi*. Il nous a communiqué à ce moment quelques notes et la photographie de la ♀ de cette espèce qui correspond absolument à celle déjà publiée par NIEPELT pour *distincta*, ce qui la placerait donc également dans les *Actias* vrais. Dans les circonstances actuelles, il ne nous a pas été possible de savoir si cette description était parue et par conséquent de connaître la place exacte qu'elle doit occuper parmi les *Actiens*.

En ce qui concerne la classification spécifique, OBERTHÜR avait décrit *dubernardi* dans le genre *Tropaea*, dans lequel il englobait, probablement par simplification et bien à tort, tous les genres macroures du groupe des *Actiens*. Il est évident que cette espèce n'a aucun rapport avec les *Tropaea* de l'Amérique du Nord.

Dans les différentes faunes de SEITZ (*loc. cit.*, JORDAN, II ; — SEITZ, X. — BOLLOW, *Suppl.*, II), l'ensemble des *Actiens* est groupé sous le seul nom générique d'*Actias*, sans qu'il soit fait état des genres *Sonthonnaxia* et *Euandrea* décrits cependant antérieurement à la publication de ces ouvrages.

L'utilisation par BOUVIER de certains caractères des armures génitales, lui a permis de mettre déjà beaucoup d'ordre dans la confusion que nous avons signalée et notamment de donner une composition exacte du genre *Actias*. Sa classification eut été excellente, s'il n'avait rejeté dans son dernier Mémoire les genres *Sonthonnaxia*, *Euandrea*, *Cometesia* qu'il avait adoptés auparavant dans d'autres travaux, notamment dans ceux rédigés avec le Dr RIEL.

Empruntant des caractères aux *Argema* et aux *Sonthonnaxia* d'un côté, aux *Actias* et aux *Tropaea* d'un autre, *Euandrea* constitue morphologiquement un genre intermédiaire parfaitement valable.

L'armure génitale d'*Euandrea dubernardi*, très particulière, est nettement isolée dans l'ensemble des *Actiens* en raison de la forme toute particulière des valves, de l'uncus et de la futura. Elle fait aussi visiblement transition entre celles des *Argema* et *Sonthonnaxia* que nous avons déjà décrites et figurées, et dont l'uncus fortement développé porte des lames dorsales ou ventrales et celles beaucoup plus simples des *Actias*, dont toutes les

espèces sans exception, sont munies d'un uncus effilé, sans lames adventices (1).

Il semble donc que les éléments de cet organe suivent des modifications parallèles à celles que nous trouvons dans ces genres d'Actiens, tant dans la nervulation que dans les ocelles ou les antennes.

L'ensemble de ces caractères nous a permis d'adopter la classification que nous avons présentée dans les précédents chapitres de cette Révision.

SUPPLÉMENT AU CATALOGUE DES PLANTES VASCULAIRES DES BASSES-ALPES (1^{re} partie)

PAR M. BREISTROFFER.

De nombreuses récoltes personnelles (indiquées par un point d'exclamation : !), surtout dans la région de Sisteron et la vallée du Jabron, jointes à quelques renseignements puisés dans les herbiers de Grenoble (Faculté des Sciences, Muséum d'Histoire Naturelle) ou dans la littérature floristique, nous permettent de dresser une liste supplémentaire de localités concernant des plantes rares ou même inédites pour le département.

Pour faciliter les recherches, les plantes seront énumérées dans l'ordre adopté par notre distingué confrère L. LAURENT dans son Catalogue raisonné des plantes vasculaires des Basses-Alpes (2) et précédées des mêmes numéros que dans ce très important travail, la nomenclature adoptée n'étant souvent pas identique à celle de ce botaniste.

La région de Sisteron présentant l'intérêt tout spécial d'être sur les confins Nord de la région de l'olivier et du chêne vert, il sera surtout fait mention des nombreuses espèces eu méditerranéennes atteignant en ce point leur limite septentrionale d'extension ou s'en rapprochant plus ou moins.

2. *Clematis Flammula* L. var. *vulgaris* DC. 1818 s. ampl. [= v. *typica* Posp., 1898 = v. *genuina* (Batt. 1888) O. Debx. 1893, n. nud. ex Jah. et Maire 1932]. — Volonne ! Remonte dans les Basses-Alpes jusqu'aux « environs de Sisteron » ; dans la Drôme jusqu'à Lachamp et dans l'Ardèche jusqu'au Pouzin ; accidentellement sub-spontané dans le Rhône, l'Ain, etc. Atteint la Lombardie jusqu'à Lecco.

3. *C. recta* L. var. *typica* Fiori. — Sisteron à 2 km. à l'W. de la ville, au bord de la route de Ribiers, et à 3,5 km. au sud de la ville, au bord de la Durance !

61 pp. *Consolida pubescens* (DC.) Soo [= *Delphinium Consolida* L. ssp. *pubescens* (DC.) Nym. ex G. Bonnier]. — Peipin, moissons ! Remonte dans la Drôme jusqu'à Montélimar (Mut. !) et Vesc (!) ; dans l'Ardèche jusqu'à Mercuer-Labégude et Rochemaure ; signalé dans les Hautes-Alpes, à Antonaves (teste Reverch. 1904). Devient strictement messicole au delà de la région de l'olivier : accidentel en Indre-et-Loire, etc.

(1) Nous donnerons un tableau d'ensemble des caractères des *genitalia* des Actiens dans un prochain mémoire, accompagné d'une figuration justificative.

(2) Chez l'auteur à Marseille, t. I (1934-1937), t. II (1939-1940) ; inachevé.